

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTCEF-LYTTON**

Séance ordinaire du 7 janvier 2019

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 7 janvier 2019 à 19h30 au deuxième étage du centre communautaire situé au 16, rue Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénomme	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Madame	Marilyn Brunet	Conseillère
Monsieur	Ward O'Connor	Maire

Absence : Aucune

Présence dans la salle : 4 personnes.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain Fortin.

Madame Cindy Céré, directrice générale et secrétaire-trésorière, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Alain Fortin, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 19h40 et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

Madame Cindy Céré fait lecture publiquement du moment de réflexion.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-01-301 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Christianne Cloutier et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en plus de garder le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DE LA PÉRIODE

209-01-302 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX (PÉRIODE DÉCEMBRE 2018)

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'adopter les procès-verbaux suivants et ce pour la période du mois de décembre 2018 :

- 1- Procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 décembre 2018 et;
- 2- Procès-verbal de l'assemblée spéciale du 17 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-303 ADOPTION DES RAPPORTS- PÉRIODE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'adopter les rapports suivants et ce pour la période du mois de décembre 2018 :

1- Comptes à payer :	62 809.47\$
2- Comptes payer :	19 222.51\$
3- Liste des salaires nets :	45 240.83\$
POUR UN TOTAL DE :	127 272.81\$

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée Cindy Céré, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Cindy Céré

Directrice générale et secrétaire-trésorière

3. DEMANDES ET DÉCISIONS

2019-01-304 INDEXATION DES SALAIRES POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Desjardins et il est résolu d'indexer les salaires de 2.5% au 1^{er} janvier 2019 et ce pour tous les employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-305 AIDE FINANCIÈRE À CENTRAIDE GATINEAU LABELLE HAUTES-LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE la campagne 2018-2019 de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides a été lancée durant les derniers mois;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible pour le conseil municipal d'organiser un déjeuner au profit de Centraide et ce pour la présente année;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite tout de même aider financièrement Centraide, un organisme venant en aide à plus de 62 000 personnes de la région aux prises avec des problèmes

tels que la pauvreté, la faim, l'isolement ou le décrochage scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Desjardins et il est résolu d'accorder une aide financière à Centraide Gatineau Labelle Hautes-Laurentides au montant de 1000.00\$. En conséquence, le déboursé d'une somme de 1000\$ est autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-306 PAARRM- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL- CONFORMITÉ DES DÉPENSES ET DEMANDE DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Laurent Lessard, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports a informé la municipalité le 21 septembre 2017 qu'il lui accordait une aide financière maximale de 37500.00\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir le versement de la subvention, nous devons compléter le formulaire V-0321 et le transmettre au ministère tout en approuvant les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins ciblés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Christianne Cloutier et il est résolu QUE :

- Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins ciblés par le programme pour un montant subventionné de 35 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-307 AVIS DE MOTION- MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE TAXATION # 2018-83

Le conseiller Monsieur Michel Dénomme donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 2018-83 concernant les taux de taxation et divers taux 2019 sera présenté lors d'une séance subséquente et ce pour adoption.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-308 PROGRAMME D'EMPLOI ÉTÉ CANADA 2019

Sur la proposition de madame Christianne Cloutier, il est résolu de mandater la directrice générale, Cindy Céré, pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2019 » pour la période estivale 2019 et ce, pour deux (2) étudiants dans le domaine

del'administration- Archivage des documents municipaux.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-309 VILLE DE MANIWAKI- DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE PARC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la ville de Maniwaki a acheminé une demande à tous les maires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'à la préfète et ce concernant le parc de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'en 2010, la Ville de Maniwaki a fait aménager sur la rue Laurier le Parc Vallée-de-la-Gatineau lequel représente à travers des panneaux d'interprétation et des drapeaux le charme des 17 municipalités de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE depuis la réalisation de ce site touristique, la Ville de Maniwaki a toujours assumé les frais relatifs à l'achat des drapeaux, des panneaux, vue à l'installation, l'entretien et les réparations afin de maintenir la beauté de cet emblème touristique qui représente notre MRC Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE cette année, la Ville doit procéder au remplacement des panneaux d'interprétation et des drapeaux ainsi que voir à certaines réparations; les coûts reliés à ses aménagements représentent une charge considérable pour la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Maniwaki nous informe que pour nous prévaloir de notre représentativité dans le Parc Vallée-de-la-Gatineau, nous devons les informer et accepter de déboursier les frais associés à ces changements, soit 1500\$ ce qui représente 1300\$ pour les panneaux, l'installation et la quincaillerie et 200\$ pour les drapeaux; la ville informe également le fait qu'il faut envisager un frais récurant pour l'achat des drapeaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de se prévaloir de cette représentativité dans le Parc Vallée-de-la-Gatineau et donc de déboursier les frais associés aux changements cités ci-dessus. Un déboursé d'une somme de 1500.00\$ est donc autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-310 ACHAT D'UNE UNITÉ DE SERVICES INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'unité de services (van) incendie que nous possédons actuellement n'est plus en service, elle est maintenant à la fin de sa vie utile;

CONSIDÉRANT QUE suite à des discussions avec le gestionnaire incendie monsieur Benoît Chartrand, nous avons été informés que la Municipalité de La Pêche souhaitait se départir de leur van de services 1988 de marque Chevrolet;

CONSIDÉRANT QUE cette unité de services est toujours fonctionnelle et qu'elle est en vente pour 500\$ (contrat gré à gré) mais elle nécessite des réparations d'environ 1500.00\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Michel Dénommé et il est résolu :

- d'acheter de gré à gré l'unité de services de la municipalité de la Pêche pour un montant de 500.00\$;
- de mandater la directrice générale à signer tous les documents nécessaires pour l'achat de la dite van de services et pour le transfert de véhicule auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Adoptée à l'unanimité

2019-01-311 OFFRE DE SERVICES DE « SERVICES COMPTABLES MICHAUD »

CONSIDÉRANT QUE Services comptables Michaud a présenté à la municipalité une offre de services afin d'appuyer l'administration dans les différents dossiers municipaux et également dans la comptabilité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'accepter l'offre de services proposée par Services comptables Michaud, laquelle représente une entente pour une durée d'au moins 6 mois, pour un montant hebdomadaire de 275.00\$ incluant les frais de déplacement plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-312 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS- INDEXATION ET MISE À NIVEAU DES SALAIRES

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada a convenu que les allocations de dépenses des élus s'ajouteront à leur revenu imposable au niveau fédéral, et ce, pour l'année d'imposition 2019;

CONSIDÉRANT QUE par ce fait les élus municipaux voient une diminution de leur rémunération;

CONSIDÉRANT QUE les salaires des élus sont indexés de 2.5% à chaque année et ce en date du 1^{er} janvier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu :

- d'indexer le salaire des élus de 2.5% au 1^{er} janvier 2019;
- d'indexer le salaire du maire de : 500\$ annuellement;
- d'indexer le salaire des conseillers de : 166\$ annuellement;

Adoptée à l'unanimité

2018-01-313 COOP- RÉSULTATS D'ANALYSES POUR LE 20, RUE PRINCIPALE NORD

CONSIDÉRANT QUE le mardi 18 décembre 2018, nous avons été informés des résultats des analyses de sol pour l'ancien dépanneur S'a Wésine, soit que celui-ci est malheureusement contaminé;

CONSIDÉRANT QUE avant d'investir de grosses sommes d'argent dans un projet à long terme, il faut s'assurer que le terrain ne soit pas contaminé et qu'il réponde à toutes les exigences des bailleurs de fonds;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà investi plusieurs milliers de dollars pour réaliser les études environnementales de ce site;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de mettre fin au processus du dossier « Examen du sol – S'A Wésine- 20, rue Principale Nord » et ce considérant que le sol est malheureusement contaminé.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-314 RÉSULTAT DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé en décembre 2018 de renouveler le concours de décorations de Noël;

CONSIDÉRANT QUE neuf (9) personnes se sont inscrites au concours;

CONSIDÉRANT QUE les propriétés ont été visitées pour les fins du présent concours;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de remettre les prix suivants aux gagnants du concours de décorations de Noël 2018 :

- 1- Prix d'excellence de 100 \$;
M. Raoul Lapratte
- 2- Prix pour l'originalité de 50 \$;
Monsieur Fernand Joly
- 3- Coup de cœur de 50 \$;
Madame Shirley Holmes

Les deux prix de participation de 25.00 \$ seront remis à Madame Paulette Paquette et Diane Dénomme suite au tirage qui a été effectué publiquement à la présente séance du conseil.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-315 FQM- RENOUELEMENT D'ADHÉSION 2019

Il est proposé par le conseiller Ward O'Connor et il est résolu de renouveler notre adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités pour 2019 au montant de 913.85\$ plus 35.13\$ pour les fonds de défense plus les taxes applicables et ce pour un

montant total de 1091.09\$.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-316 COMBEQ- RENOUELEMENT D'ADHÉSION 2019

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2019 au montant de 431.16\$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-317 CLUB DU TROISIÈME ÂGE « LES JOYEUX COPAINS »
DE MONTCERF-LYTTON- DEMANDE DE
FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Club du Troisième âge « Les joyeux Copains » de Montcerf-Lytton a déposé une demande de financement qui contribuera à garder un milieu de vie dynamique;

CONSIDÉRANT QUE la condition des aînés de notre municipalité est dans l'intérêt du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'accorder une aide financière d'un montant égal à ce qui a été attribué en 2018 au Club du troisième âge « Les joyeux Copains » de Montcerf-Lytton et ce afin de leur permettre de continuer à offrir des services à nos aînés.

Adoptée à l'unanimité

2019-01-318 SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRCVG-
AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE DEUX
APPELS D'OFFRES

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser le service d'ingénierie de la MRCVG de lancer les appels d'offres suivants pour et au nom de la municipalité de Montcerf-Lytton :

1. Projet Chemin Montcerf 2016 (MSP # 6358);
2. Projet du rang 03 sud.

Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-01-319 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h09, la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Cindy Céré
Directrice générale et
secrétaire-trésorière